



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Cancers pédiatriques : grande cause nationale en 2025

Question écrite n° 15659

Texte de la question

M. Vincent Ledoux appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur l'utilité de faire des cancers pédiatriques une grande cause nationale en 2025. L'histoire de Lucas, l'enfant guéri d'un cancer du cerveau « incurable » grâce à l'équipe du docteur Jacques Grill, responsable du programme Tumeurs cérébrales au sein du département de cancérologie de l'enfant et de l'adolescent de Gustave-Roussy (Val-de-Marne) est en tout point inspirante et porteuse d'espérance. Mais elle ne saurait toutefois faire oublier les quelque « 1 800 enfants de moins de 15 ans touchés annuellement par ces maladies. À ceux-ci s'ajoutent 450 nouveaux cas annuels chez les adolescents de 15 à 17 ans et plus de 1 000 cas pour les jeunes adultes de 18 à 25 ans » (Ligue contre le cancer). Les défis restent immenses et la cause, une préoccupation majeure de santé publique. Il lui demande donc s'il agréé la proposition de faire des cancers pédiatriques la grande cause nationale en 2025 comme puissant accélérateur de solutions ou, tout au moins de lui détailler sa feuille de route en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15659

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Santé et prévention](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 février 2024](#), page 1365

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)